



Conseil fédéral: le ticket romand

Deux hommes, deux styles, deux parcours, mais une même dimension hors du commun qui exprime toute la richesse d'un parti qui peut se targuer d'offrir un choix de premier ordre à l'Assemblée fédérale. Verdict le 14 décembre à l'issue d'un duel à la loyale et tout à l'honneur des socialistes romands.

SESSION D'HIVER



Alors même que les effets des réformes précédentes ne sont pas encore évalués, la droite souhaite procéder à de nouvelles coupes sombre dans les prestations de l'AI.

Page 5

CANTONALES



2011, année faste pour le PS fribourgeois qui a rempli tous ses objectifs communaux, fédéraux et dernièrement cantonaux. Avec, à la clé, un gain de 4 sièges au législatif.

Page 8

DROIT SANS FRONTIÈRES



Les entreprises suisses doivent respecter les droits humains partout dans le monde. La revendication de la campagne «Droit sans frontières», lancée par 50 organisations.

Page 10

Marre du café avec un goût d'exploitation?



Engagez-vous pour du café équitable à votre travail! www.solidar.ch/commerceequitable



SOLIDAR
SUISSE

Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO



L'Institut de formation des syndicats

L'économie d'entreprise : Un outil syndical ?

Lors de négociations salariales ou de CCT, dans le cas de déclaration de faillite ou de liquidation d'entreprise, la marge de manœuvre des syndicats est conséquence souvent de la capacité des secrétaires et militant-e-s à analyser comptes et bilans d'entreprises.

Ce cours leur permettra d'analyser comptes et bilans de diverses entreprises, afin d'en déterminer la situation financière réelle, de mettre en évidence d'éventuelles réserves et des lacunes d'informations à combler. Sur ces bases, pourra alors être fondée la stratégie de négociation du syndicat.

Public cible et prérequis : Ce cours concerne le personnel des syndicats ou d'autres personnes intéressées (voir frais ci-dessous) ayant des connaissances de base de comptabilité et de négociation.

Dates et lieu : 22-23 février 2012 à Chexbres

Intervenant-e-s : Samuel Bendahan (Economiste, chargé de recherche), Yves Defferrard (Secrétaire Unia-VD en charge de l'industrie), Anne Holenweg (Responsable de formation, Movendo)

Frais de cours,	Fr. 660.--	Frais de cours pour membre d'un syndicat et du PS,	Fr. 660.--
alimentation et nuitée pour le personnel		Ou pour personne intéressée	Fr. 990.--
des syndicats affiliés à Movendo	Fr. 280.--	+ Alimentation et nuitée	Fr. 280.--
	<small>(Pris en charges par le syndicat concerné)</small>		

Inscriptions : Monbijoustrasse 61, CP, 3000 Berne 23, tél. 031 370 00 70, Fax 031 370 00 7, info@movendo.ch



Au Conseil des États, les partis comptent aussi

Il est assez coutumier de considérer que les élections au Conseil des États soient surtout des scrutins où l'on élit des personnalités avant de voter pour les formations auxquelles elles appartiennent.

Cette année cependant, cette analyse est à relativiser. En particulier pour le PS qui, avec Géraldine Savary, Hans Stöckli, Paul Rechsteiner ou encore Pascale Bruderer, par exemple, présentait des candidat-e-s balayant tout le spectre des différentes composantes du socialisme helvétique. Et pourtant, toutes et tous ont été brillamment élu-e-s. Comme les sept autres conseillères et conseillers aux États du parti qui constituent désormais la plus importante délégation socialiste de l'histoire à la Chambre des cantons.

Evidemment, chaque contexte cantonal présente des particularités. Bien sûr, différents facteurs ont permis à chacune et à chacun de s'imposer. Mais les élections 2011 au Conseil des États se sont également révélées riches d'enseignements pour les partis en venant sanctionner un positionnement clairement identifié. Ainsi, à l'heure où avenir suisse souhaite relever l'âge de la retraite à 71 ans, où un Think Tank considère qu'il faudrait multiplier par dix (!) les frais d'études, où Novartis supprime 1000 places de travail malgré des bénéfices de quelque dix milliards de francs, où une crise économique majeure menace, il n'est pas étonnant qu'une politique qui s'attache à la défense de l'intérêt général plutôt que des intérêts particuliers rencontre un écho considérable. Et c'est bien cette politique « pour tous, sans privilèges » qui vient de se voir renforcée à l'issue des élections au Conseil des États.

Le cas de l'UDC est aussi particulièrement révélateur. A l'issue de leurs récentes défaites, les démocrates du centre tentent de faire valoir qu'ils ont dû faire face à un front commun qui aurait juré de leur faire mordre la poussière où que les scrutins majoritaires ne leur ont jamais

réussi. Cependant, pour peu que l'on analyse leurs résultats d'un peu plus près, loin d'une addition d'échecs personnels, c'est bien leur programme politique comme leur campagne électorale qui ont été sanctionnés par les électrices et électeurs. Dans le canton de Berne, Adrian Amstutz n'a engrangé que 2000 suffrages supplémentaires au 2^{ème} tour tandis que Hans Stöckli a fait un bond de 40 000 voix. Dans les autres cantons, c'est encore pire : Christoph Blocher a perdu 7000 voix par rapport au 1^{er} tour, Toni Brunner en a égaré 2000 tandis qu'en Argovie, Ulrich Giezendanner se demande encore où ont pu passer 20 000 suffrages qui se sont évaporés dans la nature. Dans le même temps, leurs adversaires ont tous progressé. A croire que même les plus fidèles de leurs partisans ont hésité à leur accorder leur voix au 2^{ème} tour.

Aux Chambres fédérales aussi, les fronts ont considérablement évolué à l'issue des dernières élections au Conseil des États. La droite (UDC et PLR) a finalement perdu 16 sièges (13 au Conseil national, 3 au Conseil des États). A gauche, le PS a conquis 7 mandats (4 au Conseil national, 3 au Conseil des États) ce qui a permis de plus que compenser les pertes enregistrées par les Verts. Conclusion : le centre a progressé exclusivement au détriment de la droite. De bon augure dans la perspective de la prochaine législature.

thomas.christen@spschweiz.ch
secrétaire général du PS Suisse



Editorial

Du soufflé au soufflet

C'est le président de l'UDC Toni Brunner en personne qui l'a reconnu du bout des lèvres au soir d'une cuisante défaite élec-



torale saint-galloise: « une brise socialiste souffle sur la Suisse ». Même si, en l'occurrence, il s'agit plutôt d'une bourrasque à décorner les bœufs (sauf le respect que je porte à ces quadrupèdes éminemment

sympathiques...), sur le fond, on ne saurait lui donner tort. Comme s'en réjouit mon honorable voisin de page en des termes plus policés, on a plutôt méchamment cassé la baraque. Cet automne, dimanche après dimanche, les brillants succès ont succédé aux victoires retentissantes dans un « momentum » assez étourdissant. N'en déplaise à nos principaux adversaires dont le soufflé s'est dégonflé à mesure que claquaient les soufflets, c'est incontestablement la rançon de campagnes menées au plus près des préoccupations quotidiennes de la population avec un discours concret, clairement identifiable et des personnalités aussi sincères que rassembleuses. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, la politique n'est pas un terrain de sport et ces conquêtes nous engagent. Il faudra répondre aux espoirs placés en nous, prendre nos responsabilités pour peser encore davantage dans le débat politique et convaincre du bien fondé de nos solutions. Reste évidemment une dernière échéance, j'allais dire la mère de toutes les batailles électorales. Grâce à un duo d'une rare envergure, nous sommes en mesure d'y faire face en confiance. Pour que Noël sonne avant l'heure, un certain 14 décembre pour les socialistes romands. La transition est toute trouvée pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, vous remercier de votre fidélité et vous donner rendez-vous en février. Le temps encore de glisser un ultime message personnel à tous les Jean-Claude du PS qui ont parfois passé un sale quart d'heure à la lecture de notre dernier numéro. Si je confirme l'existence de notre héros malgré lui, j'atteste également que ça fait un sacré moment qu'il n'a plus payé ses cotis.

Jean-Yves Gentil

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et und Verein SP-Info
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,
Fax 031 329 69 70, info@socialiste.ch

Rédaction Jean-Yves Gentil

Production Atelier Kurt Bläuer, Berne

Des candidats sur mesure

Considérés par une majorité d'observateurs comme les favoris, le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard et le conseiller aux États fribourgeois Alain Berset figureront donc sur le ticket du PS qui sera soumis, le 14 décembre, à l'Assemblée fédérale. A l'issue d'un processus transparent et démocratique qui aura permis de confirmer l'exceptionnelle qualité de la relève socialiste latine.

La nervosité était palpable, le 25 novembre dernier dans la salle 286 du Palais fédéral, place forte du Groupe socialiste du Parlement. Non seulement du côté des candidates, mais aussi de celui de leurs camarades appelés à trancher. Au final, celles et ceux qui craignaient un éventuel clivage des parlementaires socialistes en auront été pour leurs frais. Tendue certes, l'atmosphère était à la cohésion et à la solidarité, à l'image des quatre candidat-e-s se rendant ensemble prendre un verre après leurs auditions pour attendre le verdict. Après avoir pris une bonne heure pour se déterminer sur le principe d'un double ticket, le Groupe socialiste des Chambres fédérales en a relativement rapidement rempli les deux lignes. Incontestablement, les opinions s'étaient largement construites en amont. Ce qui ne veut pas dire que l'élection n'a pas été disputée. Pour la première ligne, il aura ainsi fallu cinq tours pour dégager une majorité en faveur d'Alain Berset. Pour la deuxième place, en revanche, deux tours de scrutin ont suffi pour désigner Pierre-Yves Maillard. Exactement le même schéma qui a présidé, en septembre de l'année dernière, à la désignation de Simonetta Sommaruga et Jacqueline Fehr.

Des questions pointues

Une candidature au Conseil fédéral, c'est un peu le grand oral en permanence comme les postulant-e-s ont pu s'en rendre compte, courant jusqu'ici les diverses instances du parti avant de passer sur le gril des autres formations politiques en marge de la session d'hiver des Chambres fédérales. L'occasion de faire part de leur motivation personnelle à rejoindre le gouvernement, mais aussi de leurs priorités politiques comme des relations qu'elles entretiennent avec le PS. Les candidat-e-s ont été ainsi amenés à donner leur vision du futur des assurances sociales, de l'intégration européenne de la Suisse, voire de leur position par rapport au principe de décroissance. Sans concession, les parlementaires socialistes ont aussi testé leur connaissance et leur maîtrise



des dossiers relevant des Départements fédéraux des Affaires étrangères, de l'Intérieur ou de l'Économie.

Des engagements forts

Tant devant le Comité directeur du parti que devant le Groupe, les candidat-e-s se sont clairement exprimés sur leur attachement à leur formation politique et ses valeurs ainsi que sur leur volonté à poursuivre, en cas d'élection, une étroite collaboration avec le PS Suisse. Sans exception, les quatre ont affirmé vouloir s'engager résolument, au gouvernement, en faveur de la collectivité et non d'intérêts particuliers. Confirmé également qu'ils refuseront

leur élection par l'Assemblée fédérale contre la volonté des parlementaires fédéraux socialistes.

Des personnalités d'envergure

Enseignement majeur de ces divers entretiens: les candidats figurant sur le ticket socialiste, tout comme les deux autres d'ailleurs, ont fait preuve de compétences, de l'expérience et du profil nécessaire pour accéder au Conseil fédéral. Particulièrement réjouissant pour le PS qui a pu faire la démonstration qu'il disposait, dans ses rangs, de personnalités d'origines multiples, mais d'envergure comparable prêtes à se mettre à disposition du parti et du pays.

Chapeau

C'est malheureusement le lot de ce type de procédure. In fine, il faut bien trancher entre des candidatures de tout premier plan. Et le principe fait inmanquablement des déçus. Reste que ni Marina Carobbio, ni Stéphane Rossini n'ont à rougir de leur parcours. Leur postulation leur a aussi permis de mettre leurs qualités incontestables en valeur et, qui sait, prendre date pour d'autres opportunités. Socialistes.ch leur adresse un grand coup de chapeau et leur souhaite plein succès dans la suite de leur carrière politique.



A-t-on encore besoin de l'AI ?

Alors même que les effets des réformes précédentes ne sont pas encore évalués, de nouvelles propositions de démantèlement se précisent du côté de la droite en vue du 2^e volet de la 6^e révision de l'assurance invalidité. Alors même que – pour la 1^{ère} fois depuis des années – l'AI a dégagé un bénéfice au premier semestre de cette année. De quoi s'interroger sur les objectifs poursuivis à grands renforts de mesures d'économie. Valérie Werthmüller



C'est vers la fin du XIX^e siècle que l'on a commencé à prendre en considération le fait que la maladie ou un accident constituaient un risque accru de pauvreté, dont les répercussions devaient être atténuées grâce aux assurances sociales. Plusieurs années ont toutefois précédé l'ancre légale de l'AI qui est entrée en vigueur en 1960. Dans sa conception primaire, elle devait répondre aux besoins d'une société agricole en train de s'industrialiser et de s'urbaniser. La définition de l'invalidité mettant l'accent sur l'aspect économique a germé dans ce terreau. Durant les dernières décennies, le recul de l'industrie au profit du secteur des services a néanmoins engendré des changements majeurs. Le système économique est devenu toujours plus compétitif et le marché du travail toujours plus exigeant. Sans compter que le nombre d'emplois qui peuvent être assumés par des personnes de santé fragile a drastiquement diminué.

C'est que le monde et la maladie ont changé, avec un accroissement significatif des troubles psychiques engendrant une augmentation du nombre de bénéficiaires de prestations de l'AI et, partant, des dépenses. Mais tandis que l'accident et la maladie congénitale ou somatique sont immédiatement visibles et peuvent aisément être diagnostiqués, les dysfonctionnements psychiques restent difficiles à identifier et demeurent source d'abus dans l'inconscient collectif. Or, accuser la fraude généralisée n'a

servi que de prétexte à couper dans les prestations, à maquiller les symptômes au lieu de s'interroger sur l'évolution de notre société, de la maladie et de l'invalidité qui témoigne d'une difficulté des individus à s'adapter aux nouvelles conditions productives. Ainsi, face à une assurance au bord du naufrage, des mesures ont été prises dans le but d'en équilibrer les comptes et l'on peut affirmer que le législateur n'a pas chômé.

Les révisions de la loi se succèdent à un rythme des plus soutenus, et l'exercice législatif tourne toujours plus à la coupe dans les prestations. Un effort considérable avait déjà été consenti dans le cadre de la 4^e révision, puis de la 5^e, autour de laquelle régnait un esprit plus punitif encore, avec la formulation d'un objectif arbitraire de réduction de 20% de nouvelles rentes. Certes, après de longues et âpres discussions, un compromis a pu être trouvé en parallèle pour un relèvement temporaire de la TVA en faveur de l'AI, à condition d'engager sans tarder la 6^e révision. Reste qu'alors que la première partie de celle-ci n'entrera en vigueur qu'en 2012, la seconde partie

est déjà débattue au Conseil des Etats lors de cette session d'hiver.

Sans rougir, la droite poursuit le démantèlement de l'AI, alors que cette assurance sociale devrait protéger efficacement les personnes qui ne peuvent subvenir à leurs besoins pour des raisons de santé et qui sont déjà durement touchées par un mauvais coup du sort. Vouloir désendetter l'AI en biffant les prestations à tout va remet en cause le principe même de l'existence de cette assurance que l'on vide ainsi de sa substance, entraînant au passage un transfert de coûts sur d'autres branches de la sécurité sociale. Évidemment, on peut poursuivre ce démantèlement, d'autant plus qu'en période de crise, la population endure aussi des difficultés et se montre, de fait, moins solidaire. On peut aussi faire mine d'ignorer que les personnes concernées par cette nouvelle révision précipitée risquent de se retrouver demain sur le banc de l'exclusion, à devoir se tourner vers l'assistance sociale. Voire même finir par se demander si, dans ces conditions, on a encore besoin de l'AI? Ou, au contraire, l'on peut prendre ses responsabilités, faire des propositions mûrement réfléchies et apporter des réponses appropriées. Au nom de la solidarité, il faut empêcher ce retour en arrière et permettre à l'AI de continuer à remplir sa mission consistant à assurer l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap et d'invalidité.

LES AUTRES TEMPS FORTS

Outre l'élection du Conseil fédéral, Il faudra également suivre de près, les sessions extraordinaires consacrées par les deux chambres au franc fort de même que le sort réservé au contre-projet indirect à l'initiative « contre les rémunérations abusives ». Les deux Conseils passeront également en revue le budget 2012 de la Confédération. Aux États, il sera notamment question de la

révision de la loi sur le CO2 ainsi que celle sur l'aménagement du territoire. Du côté du Conseil national, on retiendra le débat sur la sortie du nucléaire et celui sur le projet « Via sicura » sans oublier le dossier de l'interdiction des bombes à sous-munitions de même que sa prise de position sur l'initiative populaire visant une meilleure protection contre le tabagisme passif.

valerie.werthmueller@pssuisse.ch
secrétaire politique du PS Suisse



Pour ou contre le Managed care

C'est l'ultime rendez vous de l'année pour les délégué-e-s du PS Suisse. Le 3 décembre à Lucerne, nous débattons notamment de l'éventuel soutien socialiste au référendum contre l'introduction du « Managed Care » dans la Loi fédérale sur l'assurance-maladie.

Si le PS reconnaît les avantages des réseaux de soins intégrés, il s'est néanmoins battu pour un compromis qui ne satisfasse pas uniquement des intérêts particuliers, mais bénéficie à l'ensemble de la population. Or le projet adopté par le Parlement n'est plus équilibré et prévoit, une fois encore, des sacrifices essentiellement du côté des patient-e-s. Avec le « Managed Care », ce sont les caisses-maladie qui tiendront le couteau par le manche et pourront facilement imposer leurs conditions tandis que les cantons, eux, ne disposeront d'aucune possibilité de contrôle, ne pourront accréditer les réseaux en fonction de critères qualitatifs ni veiller à ce que l'offre soit complète.

Les patient-e-s à la caisse

Selon le projet, les assuré-e-s qui refuseront d'adhérer à un modèle de ce type devront assumer une participation individuelle aux frais de 15% (contre 10% aujourd'hui) jusqu'à un montant total de 1000.- (contre 700.- actuellement) et ce, sans contrepartie. Cela pénalise en particulier les malades chroniques. S'y ajoute le fait que, désormais, les montants maximaux de la franchise seront adaptés à l'évolution des coûts de l'assurance-maladie, ce qui pourrait rapidement conduire à des augmentations importantes.

Liberté de choix pour les plus riches

Les personnes qui ne seront pas en mesure de supporter ce renchérissement n'auront pas d'autre issue que d'adhérer à un réseau, pour autant qu'il en existe un dans leur région. A cet égard, les zones périphériques resteront fortement désavantagées. De fait, celles et ceux qui



© Edouard Ribben

n'en auront pas les moyens ne pourront plus choisir librement leur médecin. Cette prérogative restera l'apanage des personnes fortunées. Bref, l'équation « Managed Care » = baisse générale des primes-maladie est simplement fautive. Car les vrais facteurs de coûts, induits notamment par l'industrie pharmaceutique et la bureaucratie des caisses-maladie demeurent inchangés. Tel qu'adopté, ce projet va renforcer les politiques d'économies et constitue une nouvelle étape vers la marchandisation du système de santé.

Opposition socialiste au référendum

Pour les partisans du projet, celui-ci inaugure un tournant dans la politique de santé publique. Même si certaines de ses propositions ont été rejetées, le PS a atteint d'importants objectifs partiels et les avantages du « Managed Care » sont majoritaires. Ainsi, l'objectif d'obliger les assurances à proposer des réseaux de soins a suscité une véritable levée de boucliers et les assuré-e-s optant pour ce régime ne seront pas mieux rémunéré-e-s. En raison

LES AUTRES OBJETS

- Décision sur la forme de l'opposition socialiste à l'acquisition de nouveaux avions de combat
- Recommandations de vote en vue des votations fédérales de mars 2012
- Débat sur la participation du PS au Conseil fédéral
- Election complémentaire à la vice-présidence
- Diverses résolutions, notamment sur le « cas Novartis », à Prangins

de l'absence de cette obligation, une clause de transition a toutefois été ajoutée à la loi. Elle donne au Conseil fédéral la compétence de prendre de nouvelles mesures pour encourager les soins intégrés, mais aussi de fixer une quote-part de 10% qui continuera d'être appliquée dans les cantons qui ne proposent pas de réseau. Enfin, grâce à l'amélioration notoire de la compensation des risques – un élément central du projet – le PS a pu faire passer une revendication décisive. Jusqu'ici, la compensation des risques était absolument insuffisante, puisqu'elle ne considérait que l'âge et le sexe. L'état de santé est désormais lui aussi pris en compte. Cela devrait ainsi empêcher les caisses maladie de faire la chasse aux assurés jeunes et en bonne santé.

A l'instar du corps médical, le PS est donc partagé et c'est, en définitive, à l'Assemblée des délégué-e-s de Lucerne qu'il reviendra de trancher après un ultime débat contradictoire.

COLLOQUE DU PS

Le Groupe de travail sur la politique de la santé du Groupe socialiste – dont la conseillère nationale Jacqueline Fehr est responsable – organise un colloque sur le thème « Soins, financement des soins, assurance des soins – quelle suite? » le vendredi 13 janvier 2012, de 14h à 17h30 env. à l'Hôtel Bern, Zeughausgasse 9, à Berne. Les directrices et directeurs socialistes cantonaux de la santé et les organisations et associations

intéressées participeront à ce colloque. L'invitation avec un programme détaillé sera envoyée dans le courant du mois de décembre 2011. Les camarades membres de Commissions de la santé dans leur canton ou dans leur ville et/ou intéressé-e-s à ce thème sont invité-e-s à participer à ce colloque. Merci d'annoncer votre participation à verena.loembe@spschweiz.ch d'ici le 23 décembre 2011.

Une formation pour toutes et tous

La formation continue doit être une chance offerte à toutes et tous; elle doit contribuer à rompre le cercle vicieux de la pauvreté. C'est pourquoi, en mai 2006, le peuple suisse a plébiscité les huit articles constitutionnels sur la formation par un soutien à plus de 85 % des voix. Josiane Aubert

Suite à ce scrutin, un nouveau dynamisme pour la formation et l'éducation a vu le jour, dont les marques deviennent peu à peu visibles :

- Une harmonisation de l'école obligatoire au niveau national (Concordat intercantonal Harmos, Plan d'étude romand et « Lehrplan 21 »);
- Un renforcement de la formation professionnelle secondaire et tertiaire B;
- La nouvelle loi d'encouragement des Hautes Ecoles (LEHE);
- Une meilleure coordination de l'encouragement de la recherche par le FNS et la CTI;

Manquent encore à l'appel :

- Le Concordat intercantonal sur les bourses, que certains cantons peinent à ratifier malgré l'urgence;
- Une loi sur la formation continue.

Dans une société du savoir, où les technologies évoluent très rapidement et marquent profondément la plupart des activités économiques et quotidiennes, la formation tout au long de la vie prend chaque jour plus d'importance. Le Conseil fédéral, après une période de résistance et suite au dépôt d'une initiative parlementaire, s'est enfin mis au travail pour rédiger un avant-projet de loi sur la formation continue.

Pour nous socialistes, une telle loi représente une chance d'avancer vers l'égalité des chances.

Actuellement, la formation continue n'est pas équitablement proposée, des groupes entiers de la population en sont exclus, alors même que la formation continue peut être un des éléments qui contribue à rompre le cercle vicieux de la pauvreté.

Le « marché » de la formation continue s'élève à 5,3 milliards de francs par an, dont 600 millions sont liés à différentes activités de la Confédération (plus de 50 lois concernées...).

Dans la situation actuelle, la responsabilité individuelle régit l'essentiel de la formation continue. Il est relativement facile, lorsque le niveau de formation est élevé, de disposer de la motivation, des moyens financiers et du temps suffisant pour se former, souvent d'ailleurs avec l'aide concrète de son employeur. Les diplômés du tertiaire, en bénéficient trois fois plus que ceux qui ont une formation de scolarité obligatoire. Les travailleurs âgés de plus de 50 ans en bénéficient très peu, de même que les femmes, y compris celles actives à plein temps, et qui paient plus de leur poche.

En Suisse, on estime à près de 500 à 600 000 les personnes qui souffrent d'illettrisme. Ces

déficits dans les compétences de base – lire, écrire, compter, calculer, appréhender et utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication, comprendre ses droits et devoirs – sont très pénalisants. Dans une société telle que la nôtre, ces compétences dé-sapprises ou jamais acquises pénalisent et fragilisent souvent la personne, malgré les stratégies complexes et stressantes qu'elle construit pour les cacher. Pourtant, ces compétences sont de plus en plus indispensables pour assurer une intégration professionnelle et sociale durable.

Pour lutter contre cette fragilité, rompre l'engrenage de la pauvreté souvent liée à des périodes de chômage répétées, d'aide sociale ou à un travail précaire et mal rémunéré, il est primordial de remettre « le pied à l'étrier de la formation » aux personnes les plus faiblement formées ou qui ont « décroché ».

La future loi sur la formation continue, devra impérativement donner une place privilégiée à ces différents publics cibles, généraliser les validations d'acquis, ou la validation des cours

« Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance ! »

DEREK BOK, ANCIEN PRÉSIDENT DE HARVARD

donnés dans le cadre du chômage. L'intégration durable de chacune et chacun dans la vie professionnelle et sociale est un but vers lequel tendre, pour la personne d'abord, mais aussi pour diminuer les charges sociales de l'Etat.

La future loi devra mettre l'accent sur des aides ciblées qui amélioreront sensiblement l'égalité des chances entre femmes et hommes, pour les handicapés, pour l'intégration des migrants, pour l'employabilité des personnes peu qualifiées. La consultation doit faire émerger l'ampleur des besoins pour ces populations et mettre en évidence le nécessaire décloisonnement institutionnel que cela implique. Si, par vos engagements professionnels ou associatifs vous connaissez ces problématiques, n'hésitez pas à répondre à la consultation ouverte jusqu'à mi-avril.¹

¹ Conseil fédéral, Département de l'Economie, Formation Recherche Innovation: Formation continue: www.evd.admin.ch/themen/00533/01791/index.html?lang=fr

josiane.aubert@pssuisse.ch
conseillère nationale (VD)



Année faste pour les socialistes fribourgeois

Pour les Fribourgeoises et les Fribourgeois, l'année 2011 demeurera dans les annales comme une année intense en débats politiques et en épisodes électoraux avec les élections communales au printemps, les fédérales le 23 octobre et le premier tour des cantonales le 13 novembre dernier. David Bonny

L'objectif clairement affiché par le PS fribourgeois était de devenir le premier parti politique dans le canton. Non pas pour lui-même, mais bien pour la population fribourgeoise qui mérite mieux que les valeurs défendues par la majorité bourgeoise actuelle. Un PS qui veut poursuivre sa défense de l'intérêt général au détriment des intérêts particuliers. L'objectif prioritaire, annoncé à la presse en début d'année, a été atteint aux élections communales, fédérales et cantonales où, au Grand Conseil, le PS a gagné 4 sièges passant de 25 à 29 députés (sur 110), à deux sièges désormais du PDC qui poursuit son érosion.

En outre, nos candidats aux préfetures ont fait d'excellents résultats, Carl-Alex Ridoré (Sarine) a été réélu avec 96% des bulletins valables tandis que Raoul Girard obtenait 42% des suffrages en Gruyère, soit beaucoup plus que l'électorat de gauche. Pour l'élection au Conseil d'Etat, nos candidats sortants **Anne-Claude Demierre** et **Erwin Jutzet** ont fait cause commune avec **Xavier Ganioz** (député PS), Marie Garnier (Les Verts) et Pierre-Olivier Nobs (Parti chrétien social) sur un ticket à cinq. Notre ambition pour l'élection au Conseil d'Etat est l'union de la gauche afin de réélire les deux sortants, mais aussi de remplacer, par un de nos représentants de la liste commune, le siège laissé vacant par l'indépendant broyard Pascal Corminboeuf.

Au soir du premier tour, Erwin Jutzet et Anne-Claude Demierre figuraient respectivement aux 3^e et 5^e places avec d'excellents



scores et la Verte Marie Garnier réussissait, avec succès, à se hisser à la 6^e place devant les autres candidats de l'alliance de gauche, les deux radicaux, un UDC et un autre radical reconverti en quelques semaines en candidat indépendant. Xavier Ganioz (8^e) ne figurait pas très loin de Maurice Ropraz, l'actuel préfet de la Gruyère et premier candidat radical. Avec ce résultat, Xavier Ganioz n'était donc pas très loin de faire basculer la majorité du gouvernement à gauche, ce qui aurait constitué une première historique dans le canton de Fribourg. Pierre-Olivier Nobs (8^e) se retrouvait quant à lui devant le candidat UDC, Pierre-André Page. Au final, aucun des douze candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, le ballottage était général. Après une analyse attentive de la situation avec le Comité directeur du PS, Xavier Ganioz qui s'était magnifiquement illustré durant cette longue campagne par sa combativité et la clarté de ses positions, décidait de retirer sa candidature en faisant le choix de privilégier le magnifique résultat obtenu par la liste de gauche le 13 novembre et ainsi, de don-

ner toutes les meilleures chances pour le 3^e siège au second tour. Malgré son échec, le 23 octobre dans la course au national, le candidat UDC, à nouveau largement distancé lors de ce premier tour au Conseil d'Etat, ne s'est pas retiré, provoquant ainsi un second tour. Dans le canton de Fribourg, la bataille électorale n'est donc pas terminée et se poursuit activement jusqu'au 4 décembre prochain.

Le PS était conscient qu'il serait difficile d'éviter un second tour et que ce dernier sera déterminant. Nous poursuivons donc la campagne avec nos candidats Anne-Claude Demierre et Erwin Jutzet. Tenant compte des résultats du premier tour, la Verte Marie Garnier apparaît comme la candidate la mieux à même d'être élue et de permettre d'atteindre l'objectif de campagne.

Le candidat PCS Pierre-Olivier Nobs a, quant à lui, pris la responsabilité de maintenir sa candidature pour amener davantage de soutien à la liste de gauche. Nous espérons que son choix est le bon pour faire effectivement gagner la gauche.

En définitive, il importe que la gauche demeure unie, rassemblée et mobilisée. Le PS est persuadé qu'ensemble, pour tous, sans privilèges, il est possible d'obtenir 3 sièges au Conseil d'Etat fribourgeois le 4 décembre prochain. C'est aussi un vœu que le PS formule, tout particulièrement, pour davantage de cohésion sociale et une meilleure qualité de vie générale dans le canton de Fribourg.

VAUD



Il faudra un second tour pour désigner le successeur de l'UDC Jean-Claude Mermoud au Conseil d'Etat vaudois. Le premier tour de l'élection complémentaire s'est soldé par un ballottage général le 27 novembre. Une situation incontestablement favorable à la gauche puisque l'écologiste **Béatrice Métraux** - soutenue par le PS - devance l'UDC Pierre-Yves Rapaz de plus de 5000 voix. A l'heure où nous mettons sous presse, on ignore encore si le centriste Emmanuel Gétaz va se maintenir au 2^{ème} tour le 18 décembre. Si ce devait être le cas, nul doute que la juriste et syndique verte de Bottens passera la rampe, faisant ainsi basculer la majorité du gouvernement. De tout bon augure avant que les Vaudoises et les Vaudois ne retournent aux urnes en mars prochain pour totalement renouveler leurs autorités.

david.bonny@hotmail.com
président du PS fribourgeois



Deux initiatives, une même logique : une fiscalité pour toutes et tous sans privilèges

A l'heure où la Suisse subit de plein fouet la crise du franc fort, le budget du canton de Genève n'est pas épargné et connaît un déficit alarmant. L'austérité n'est pas une solution. Ce n'est pas aux milieux les plus précaires et à la classe moyenne de payer les pots cassés ! Chacun doit participer à l'effort pour la collectivité en fonction de ses moyens. C'est dans ce contexte que le Parti socialiste genevois a lancé courant octobre deux initiatives pour une même logique : une fiscalité juste et équitable !

La première initiative vise à supprimer les forfaits fiscaux. Ce type d'imposition calculé en fonction de la dépense est octroyé à de grandes fortunes. Il s'agit avant tout d'un très grand rabais d'impôt.

Accordés au début du XX^{ème} siècle à de rares riches touristes étrangers, le nombre de forfaitaires est resté pendant longtemps infime. Mais, depuis quelques années, la quantité de bénéficiaires de ces forfaits a explosé. On en compte aujourd'hui 750 à Genève contre 443 en 1995 et leur nombre ne cesse de croître. Il ne s'agit plus d'attirer quelques retraité-e-s, mais de grandes fortunes actives. C'est une forme d'évasion fiscale !

Les forfaits fiscaux représentent une véritable inégalité devant la loi en allouant d'importantes réductions d'impôts aux plus fortunés. Ils sont donc légalement et moralement injustifiables !

Les socialistes genevois se battent déjà depuis longtemps pour la suppression de cette inégalité puisqu'une thèse à la Constituante (509.82a) et un projet de loi au Grand Conseil (PL 10494), ont été déposés. Malheureusement, refusés ! Il est donc largement temps aujourd'hui, que le peuple genevois se prononce pour la suppression de ces forfaits.

D'autant plus que Zurich et plus récemment Schaffhouse ont donné l'exemple. En acceptant il y a deux ans la suppression des forfaits fiscaux, le cas zurichois démontre que :

- 1) les recettes fiscales ne diminuent pas puisque les anciens forfaitaires restants se transforment en bons contribuables ;
- 2) les logements de luxe libérés provoquent une diminution du prix de l'immobilier de façon globale sur le canton.

En parallèle, les socialistes genevois ont lancé une seconde initiative pour supprimer les allègements fiscaux octroyés aux multinationales.

L'Etat de Genève propose à certains types d'entreprises, hedge funds, holdings et autres sociétés auxiliaires, des allègements fiscaux afin de motiver leur venue. Cette politique ultra attractive a réussi. Le nombre de ces multinationales, ne cesse d'augmenter chaque année

dans le canton de Genève (+ 70% en 8 ans). Mais à quel prix ? Loin des idées reçues de notre société, la venue de ces entités n'entraîne pas que du bon.

L'arrivée de ces multinationales place la marmite genevoise sous pression ! La plupart des multinationales viennent avec leurs propres employé-e-s. Elles ne créent que très peu d'emplois localement. De plus, elles accaparent des logements au prix fort pour leurs employé-e-s, ce qui a encore pour effet d'augmenter les prix de l'immobilier.

Cette façon de faire illustre parfaitement la volonté des multinationales de garder leur

main d'œuvre tout en changeant de localisation au gré des paradis fiscaux qui s'offrent à elles.

Ces multinationales sont des profiteuses ! Si ces firmes choisissent Genève, c'est également pour sa qualité de vie et ses infrastructures. Or, avec les allègements fiscaux, elles ne reversent pas ce qu'elles devraient tout en profitant des prestations offertes par l'Etat.

Enfin, la venue de ces firmes constitue une concurrence déloyale avec les entreprises genevoises. Les grandes multinationales qui s'implantent à Genève ne sont taxées qu'à hauteur de 11.65% contre 24.3% pour les entreprises suisses, et bénéficient en plus d'allègements fiscaux. Conséquences : ces firmes sont beaucoup plus avantagées que nos entreprises et représentent une réelle menace pour notre économie locale.

Ces deux initiatives lancées par le PS genevois traduisent la volonté d'instaurer une fiscalité juste et équitable, pour toutes et tous, sans privilèges.

POUR TOUTES ET TOUS, SANS PRIVILEGES!

Signez la double initiative fiscale



SALAIRE MINIMUM

Première suisse à Neuchâtel lors du dernier week-end de novembre. A 54%, la population a donné son feu à l'introduction d'un salaire minimum. Un dispositif qui doit permettre d'améliorer les conditions-cadres dans un canton soumis à des salaires particulièrement bas et au risque de dumping salarial. Reste à traduire le projet dans une loi d'exécution et fixer un montant suf-

fisant pour vivre dans la dignité, soit au moins 4000 francs par mois. Le canton de Genève, en revanche a rejeté, le même jour, une initiative semblable dans une proportion presque inverse. Prochaine étape : le probable vote sur le plan fédéral de l'initiative populaire lancée par le PS Suisse et l'USS. Elle devrait être déposée à la Chancellerie fédérale début 2012.

Droit sans frontières

Le Conseil fédéral et le Parlement doivent veiller à ce que les entreprises sises en Suisse respectent, partout dans le monde, les droits humains. Telle est la revendication de la campagne «Droit sans frontières», lancée par une alliance de quelque 50 organisations, dont Solidar Suisse. Pepo Hofstetter

Quand Glencore pollue des cours d'eau et se rend complice de violences policières pour acquérir des matières premières au Congo... Quand Syngenta empoche des bénéfices dans des pays en développement avec des pesticides interdits en Europe et qu'il met en péril la santé des paysan-ne-s... À chaque fois, ces firmes n'assument pas leur responsabilité pour les droits humains et l'environnement.

La campagne «Droit sans frontières» entend mettre un terme à tout cela, en exigeant le respect de règles claires pour les entreprises suisses, partout dans le monde.

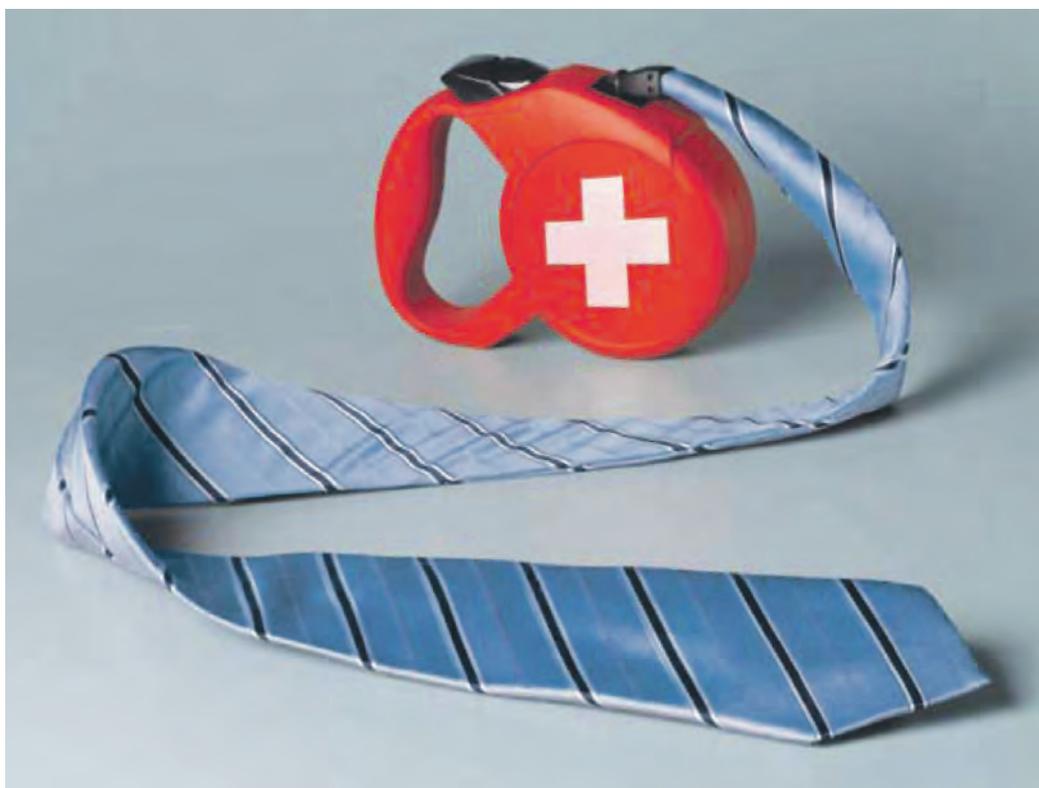


La Suisse, paradis des multinationales

La Suisse porte une responsabilité particulière, car elle appartient au peloton de tête. Elle est, par habitant-e, le numéro un en densité de multinationales et le numéro deux en investissements directs à l'étranger. Les cadeaux fiscaux et le droit des actionnaires ne rendent pas seulement notre pays attrayant pour des sociétés comme Nestlé ou Holcim, mais aussi

SIGNEZ LA PÉTITION !

La campagne «Droit sans frontières» réunit quelque 50 organisations: ONG actives en matière de coopération au développement et de droits humains, associations de défense de l'environnement, organisations de femmes, groupes d'Eglise et syndicats. Soutenez la campagne en signant la pétition adressée au Conseil fédéral et au Parlement: www.droit-sansfrontieres.ch



pour des sociétés étrangères comme Xstrata et Transocean, propriétaire de la plateforme de forage BP qui a explosé dans le golfe du Mexique. Plus de 300 nouvelles firmes se sont installées en Suisse depuis 2003.

Initiatives insuffisantes

La nécessité de mieux réguler les activités des entreprises est reconnue depuis longtemps. Les initiatives visant à endiguer les atteintes aux droits humains se sont multipliées. Toutes ces démarches ont cependant un point faible: elles sont volontaires, et non contraignantes juridiquement. Il manque souvent une instance pour vérifier leur mise en oeuvre de manière indépendante. Les violations ne sont pas sanctionnées et les victimes ne peuvent déposer plainte. Les organisations internationales tentent d'y remédier. Récemment, l'ONU a adopté le cadre de référence élaboré par John Ruggie, son représentant spécial pour les questions des droits humains. Ce concept comprend trois piliers:

1. Les Etats doivent aussi assurer une protection contre les violations des droits humains commises par des entreprises.
2. Les entreprises doivent respecter les droits humains dans leurs activités.
3. Les victimes de violations des droits humains commises par des entreprises doivent

absolument avoir accès à une défense juridique.

La Suisse doit jouer un rôle pionnier

Une alliance de quelque 50 organisations, dont Solidar Suisse, entend changer cette situation. Elle exige, du Conseil fédéral et du Parlement, des règles juridiquement contraignantes afin que les entreprises sises en Suisse soient obli-

La Suisse a, jusqu'ici, refusé toute règle contraignante pour les entreprises.

gées de respecter les droits humains et l'environnement partout dans le monde. La Suisse a refusé jusqu'ici toute règle contraignante, se limitant au soutien à des initiatives volontaires d'autorégulation. Plus grave encore, le droit suisse actuel empêche de rendre les maisons-mères responsables des violations commises par leurs filiales. La campagne «Droit sans frontières» veut mettre un terme à ce scandale.

pepo.hofstetter@alliancesud.ch



AGENDA

PS Suisse www.pssuisse.ch

- Vendredi 2 décembre : Conférence de coordination, Lucerne
- Samedi 3 décembre : assemblée des délégués, Lucerne.
- Du lundi 5 décembre au vendredi 23 décembre : session d'hiver des Chambres fédérales (mercredi 14 décembre : élection du Conseil fédéral)
- Vendredi 13 janvier 2012 : colloque du PS sur la santé, de 14h à 17h30 à l'Hôtel Bern, à Berne

Femmes Socialistes Suisseswww.ps-femmes.ch

- Samedi 10 mars 2012 : Coordination des Femmes (CoFa) de 10h à 16h, à Berne.

JS Suisse www.jss.ch

- Samedi 17 décembre : assemblée des délégués, à Fribourg.

Fribourg www.ps-fr.ch

- Dimanche 4 décembre : 2^{ème} tour de l'élection au Conseil d'État

Genève www.ps-ge.ch

- Samedi 3 décembre : récolte de signatures autour de la course de l'escalade.
- Samedi 3 décembre de 10h à 13h : stand PSG devant la Migros des Eaux-Vives
- Samedi 10 décembre de 10h à 13h : stand PSG devant la Migros de la Navigation
- Samedi 10 décembre de 10h à 12h : stand PS Meyrin à Meyrin-centre
- Mardi 13 décembre : réunion de la commission culturelle, 19h au parti
- Samedi 17 décembre : grande journée de récolte pour la double initiative fiscale dans tout le canton

Neuchâtel www.psn.ch

- Lundi 5 décembre de 20h à 22h : rencontre des président-e-s de section, Neuchâtel, secrétariat cantonal.
- Jeudi 15 décembre dès 18h : comité cantonal, Neuchâtel, salle Unia
- Jeudi 15 décembre dès 18h30 : AG femmes socialistes et repas de Noël, lieu à préciser

Vaud www.ps-vd.ch

- Jeudi 1^{er} décembre de 19h à 21h : commission COEFF, Lausanne, Maisons du Peuple, salle du secrétariat.
- Dimanche 18 décembre : 2^{ème} tour de l'élection complémentaire au Conseil d'État
- Samedi 7 janvier à 14h : Congrès extraordinaire – Cantonales 2012, Penthalaz, salle du Verger.
- Mercredi 18 janvier de 18h30 à 20h : commission sociale, Lausanne, Maison du Peuple, salle du secrétariat.

Bonnes feuilles

Faut-il voir l'influence des élections fédérales, l'approche des fêtes de fin d'année ou une conjonction astrale particulièrement favorable ? Toujours est-il que les socialistes ont publié à tour de bras ces temps-ci offrant autant de présents joignant l'utile à l'agréable et susceptibles de figurer prochainement sous le sapin.

Honneur aux dames avec tout d'abord la matérialisation sur papier des chroniques virtuelles des parlementaires genevoises Liliane Maury Pasquier et Maria Roth-Bernasconi. Regroupés sous forme de livre, ces morceaux choisis de «Chambre à part» reflètent les principaux événements et enjeux politiques suisses de 2009 à 2011. Ils sont publiés par les éditions Slatkine. Dans «Fils (unique) de la classe ouvrière» aux éditions Favre, Jean-Claude Rennwald tire le bilan de 16 ans passés au Conseil national et confirme son souhait de voir adhérer la Suisse à l'Union européenne. Sur le plan national, il dénonce le mythe du parlement de milice comme celui de la concordance mathématique au Conseil fédéral. Le dernier ouvrage enfin, lui-aussi écrit à quatre mains et dont la parution simultanée en

Suisse alémanique est à relever est signé François Chérix et Roger Nordmann et s'intitule «La Suisse ou la peur? Die Angstgenossenschaft?». Il s'agit d'un pamphlet qui fait, en quelque sorte le procès des institutions helvétiques dont les deux auteurs ne sont pas loin de penser qu'elles ont fait leur temps. Du coup, ils proposent l'élection d'une Assemblée constituante pour refonder le contrat unissant les citoyennes et les citoyens. Dernier Opus en date: les coulisses de la non-réélection de Christoph Blocher, par le conseiller national socialiste grison Andrea Hämmerle. «Die Abwahl» (en allemand), aux éditions Rüegger Verlag raconte non seulement le climat de 2007, mais aussi l'arrogance de l'UDC, son culte du chef et son imprévoyance qui lui a été fatale.





POUR UN MILLIARD DE PERSONNES, C'EST LA RÉALITÉ.

Un sixième de la population mondiale n'a pas d'autre choix que de boire de l'eau sale. 1,8 million de personnes en meurent chaque année. Helvetas construit des puits et des latrines pour protéger l'eau potable des germes mortels. www.helvetas.ch



Dès maintenant, versez 10 francs
par SMS: **Eau 10** au 488.



HELVETAS

Agir pour un monde meilleur